



Numéro 105
26 juillet 2017



INTERCULTURE- DEROGATIONS- BILAN AZOTE

BETTERAVES :

Maladies du feuillage
Ravageurs

RESULTATS D'ESSAIS :

Blé tendre d'hiver
Orge de printemps
Colza associé

GUIDE CULTURE INFO.PLAINE - Interventions d'automne 2017

Info.plaine GUIDE CULTURE Interventions d'automne

Campagne 2017 - 2018
Publication - Juin 2017



Pour vos interventions d'été et d'automne, retrouvez toutes nos préconisations sur la gestion de l'interculture (couverts végétaux et gestion des adventices) ainsi que sur les différentes cultures d'hiver (colza, blé tendre, orge d'hiver et protéagineux d'hiver), en termes de choix variétal, traitement de semences, implantation, désherbage, lutte contre les ravageurs d'automne, dans notre **guide Culture Info.plaine - Interventions d'automne 2017**.

Le guide présente également d'autres sujets comme les conditions de pulvérisation et des éléments de réglementation relatifs à l'utilisation des produits phytosanitaires et à la directive nitrates.

Où trouver le guide ?

- Version informatique : [téléchargeable](#) gratuitement sur notre site Internet.
- Version papier : au prix de 35 € TTC. Sur demande auprès du secrétariat du pôle Agronomie et Environnement (tél. : 01.64.79.30.75) ou par mail agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr ou [bon de commande](#) en ligne. UNE

INTERCULTURE - DEROGATIONS - BILAN AZOTE

Interculture

Conseil d'implantation : semer le plus tôt possible

Plusieurs objectifs peuvent motiver votre choix d'interculture. Que ce soit la production de biomasse pour nourrir vos sols en matières organiques ou le développement de racines pour restructurer vos sols, vous avez tout intérêt à semer votre couvert le plus tôt possible. Il a été démontré à maintes reprises que plus le couvert est semé tôt, plus il a de chances de s'implanter correctement, de couvrir rapidement le sol et de produire un maximum de biomasse. Cela est particulièrement vrai pour les légumineuses.

Attention, cependant, aux choix de vos espèces. Pour une implantation précoce dotée de plus de 3 mois de temps de végétation, il est important de choisir des couverts à floraison tardive pour éviter les montées en graines (seigle forestier, avoine rude, tournesol, phacélie, radis chinois, moutarde tardive -ex : Sibelius- et toutes légumineuses).

Conseil d'implantation : préférer un mélange de plusieurs espèces

Semer un couvert d'interculture à base de mélanges de plusieurs espèces (3-4) permet d'assurer un résultat en couverture du sol et en biomasse quelles que soient les conditions climatiques. La diversité de vos couverts servira aussi à la biodiversité de vos parcelles et à la santé biologique de vos sols.

Attention aux espèces très concurrentielles comme la moutarde, la phacélie ou l'avoine. Elles peuvent vite prendre le dessus sur les autres espèces si leur proportion est trop importante. Viser moins de 15 % du mélange.

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine ainsi que les observations du BSV n° 26 du 25 juillet 2017. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 65
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



ANR - Contribution financée de projets d'innovation agricole, agroalimentaire et rurale.

OPE.COS.ENR15 28/09/16

Nous rappelons la formule pour créer son propre mélange.

Dose de semis d'une espèce = Dose de semis de l'espèce en pur x Pourcentage de l'espèce dans le mélange

Exemple : pour un mélange associant de l'avoine rude + phacélie + trèfle d'Alexandrie avec une proportion de 50 % de légumineuses :

Espèce	Dose de semis en culture seule (kg/ha)	Proportion dans le mélange	Densité de l'espèce dans le mélange (kg/ha)
Trèfle d'Alexandrie	12	50 %	6
Avoine rude	35	25 %	8,75
Phacélie	7	25 %	1,75
Densité de semis du mélange			16,5 kg/ha

🚩 Dérogations

👉 Interculture longue : couverture obligatoire des sols pendant 2 mois minimum

- soit par l'implantation d'un couvert (ou CIPAN) sachant que le colza, l'orge et le blé sont possibles mais uniquement en mélange et que les légumineuses sont limitées à 50 % du mélange,
- soit en laissant les repousses de colza ou de céréales si elles sont suffisamment denses et homogènes. La surface en céréales est limitée à 20 % de la surface en interculture longue à l'échelle de l'exploitation.

👉 Succession colza/céréales : maintenir les repousses de colza 1 mois minimum.

👉 La couverture des sols n'est pas obligatoire si :

- Présence de chardons (uniquement sur la partie infestée),
- Des faux-semis sont prévus pour lutter contre les adventices ou limaces,
- Des épandages de boues de papèterie avec un C/N > 30 sont prévus.

Pour toutes ces situations, une déclaration est à faire auprès de la DDT **avant le 15 août** avec la localisation des surfaces concernées sur orthophotoplan en remplissant un formulaire que vous trouverez sur ce [lien](#).

🚩 Zoom sur le calcul du bilan azoté

Le calcul du bilan azoté et l'inscription de sa valeur dans le cahier d'enregistrement sont obligatoires pour les îlots culturels situés en Zone d'Action Renforcée (ZAR) et dans les cas de dérogations à l'implantation des CIPAN.

Vous trouverez un fichier d'aide au calcul vers ce [lien](#).

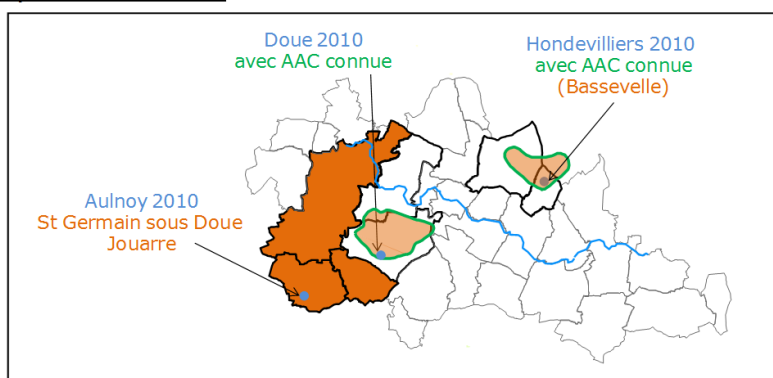
Les Zones d'Actions Renforcées (ZAR) dans le NORD 77

Communes concernées dans leur intégralité :

JOUARRE, AULNOY, SAINT-GERMAIN-SOUS-DOUE

Communes partiellement concernées car situées dans une Aire d'Alimentation des Captages (AAC) :

AAC de DOUE : nord de DOUE et sud de SAINT-CYR-SUR-MORIN
AAC de HONDEVILLIERS : centre-est de BASSEVELLE et nord de HONDEVILLIERS.



Retour sur les démonstrations de semis direct de couverts du 21 et 25 juillet

Une trentaine d'agriculteurs se sont retrouvés à La Haute-Maison et à Fontains pour une démonstration de semis direct de couvert organisée par la Chambre d'agriculture et la société BOUCHARD (pour le Nord) et AQUI'Brie et la société SLY (pour Fontains).

Des bandes comparatives de semis d'un couvert d'interculture (composé de 5 et 9 espèces) ont été réalisées par un JD750A, un Bednar OMEGA, un Horsch SPRINTER et SLY Boss.

Ce moment d'échanges a été l'occasion de rappeler l'intérêt des couverts d'interculture et notamment des mélanges. Les conditions actuellement humides sont propices à l'implantation des couverts.

D'autres animations de terrain autour de l'agronomie, du semis direct sont prévues. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos attentes.



BETTERAVES

Maladies du feuillage

La cercosporiose et la rouille sont observées et en progression. Nous pouvons détecter, ponctuellement, la présence d'Oïdium dans certaines parcelles.

➤ Si le T1 n'a été pas d'ores et déjà réalisé et que le seuil d'intervention est atteint, il est conseillé, pour les parcelles prévues en 2^{ème} et 3^{ème} arrachage de protéger la culture dès que possible.

Pour les 1^{ers} arrachages, il est possible d'attendre un peu et de prendre le deuxième seuil.

➤ Si un T1 a été fait autour du 10-15 juillet, prévoir le T2 autour du 30 juillet-5 août.

➤ Si le T1 a été réalisé la semaine dernière (20 juillet), attendre au minimum 20 jours avant de ré-intervenir et continuer les observations.

Les seuils d'intervention

Il est important d'adapter sa protection fongique en fonction de la résistance variétale et de la pression de l'année. Une intervention fongicides sera justifiée seulement si un seuil est atteint.

Seuil d'intervention	1 ^{er} traitement	2 ^{ème} traitement	3 ^{ème} traitement*
Début de la protection avant le 15 août			
Oïdium	15 %	30 %	30 %
Rouille	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %	25 %
Ramulariose	5 %	20 %	25 %
Début de la protection après le 15 août			
Oïdium	30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille	40 %		
Cercosporiose	20 %	25 %	
Ramulariose	20 %	25 %	

* le 3^{ème} traitement sera justifié seulement sur variété sensible, récolte tardive et un climat favorable au développement des maladies.

Délai minimal entre deux traitements : 3 semaines

Produits conseillés :

- Si rouille : ARMURE 0,6 l/ha ou SPYRALE 0,9 l/ha ou IBEX 1 l/ha
- Si cercosporiose : SPYRALE 0,9 l/ha ou MONNAIE / PLAYER 1 l/ha

Si vous rencontrez de la résistance dans le contrôle de la cercosporiose, éviter le PRIORI XTRA et IBEX sujets à des résistances. Il est aussi possible d'associer du cuivre (type YUCCA) aux fongicides pour renforcer son action.

Conditions d'utilisation des fongicides : intervenez tôt le matin (avant 9 heures) avec une hygrométrie supérieure à 70 %, absence de vent et des températures pas trop élevées (maximum 15-20° C). Délai avant la pluie : 2 heures minimum.



Méthode alternative : adapter la tolérance variétale au risque maladie, allonger les rotations.

Information réglementaire concernant la fenpropimorphe (Source ITB)

Une modification au niveau européen vient d'intervenir concernant les Limites Maximales de Résidus (LMR) de la matière active fenpropimorphe pour la betterave.

Pour respecter cette réglementation, les applications de MONNAIE, PLAYER, OPUS TEAM, RESONANCE sur betteraves ne seront plus autorisées à partir du 24 août 2017.

La société BASF a déposé un dossier de modification des conditions d'usage pour ces produits auprès de l'ANSES afin de débloquer au plus tôt la situation.

Ravageurs

Noctuelles

Nous observons cette semaine une augmentation des dégâts avec ⅓ des parcelles du réseau dépassant le seuil, contre ¼ la semaine passée.

Surveillez vos parcelles.

Seuil indicatif de risque : 50 % des plantes avec morsures et/ou chenilles

Produits conseillés : KARATE ZEON 0,0625 l/ha

Autres ravageurs

Concernant les teignes, baisse significative des captures sur l'ensemble du réseau mais on constate une augmentation des dégâts : sur 6 parcelles touchées, 5 ont dépassé le seuil.

Surveillez vos parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10 % des plantes touchées

Produits conseillés : KARATE ZEON 0,0625 l/ha, DECIS PROTECH 0,5 l/ha

Pegomyies : pas d'évolution pour ce ravageur, très faible présence de galeries.



Conditions d'utilisation des insecticides : une hygrométrie > 70 % et en l'absence de vent. Intervenez uniquement le soir, en dehors de la présence des abeilles, avec des températures < 13° C.

RESULTATS ESSAIS

Retrouvez l'ensemble nos résultats d'essais, synthèses départementale et régionale dans notre recueil d'essai, prochainement disponible sur notre site internet (un lien vous sera envoyé).

▲ Résultats blé tendre d'hiver

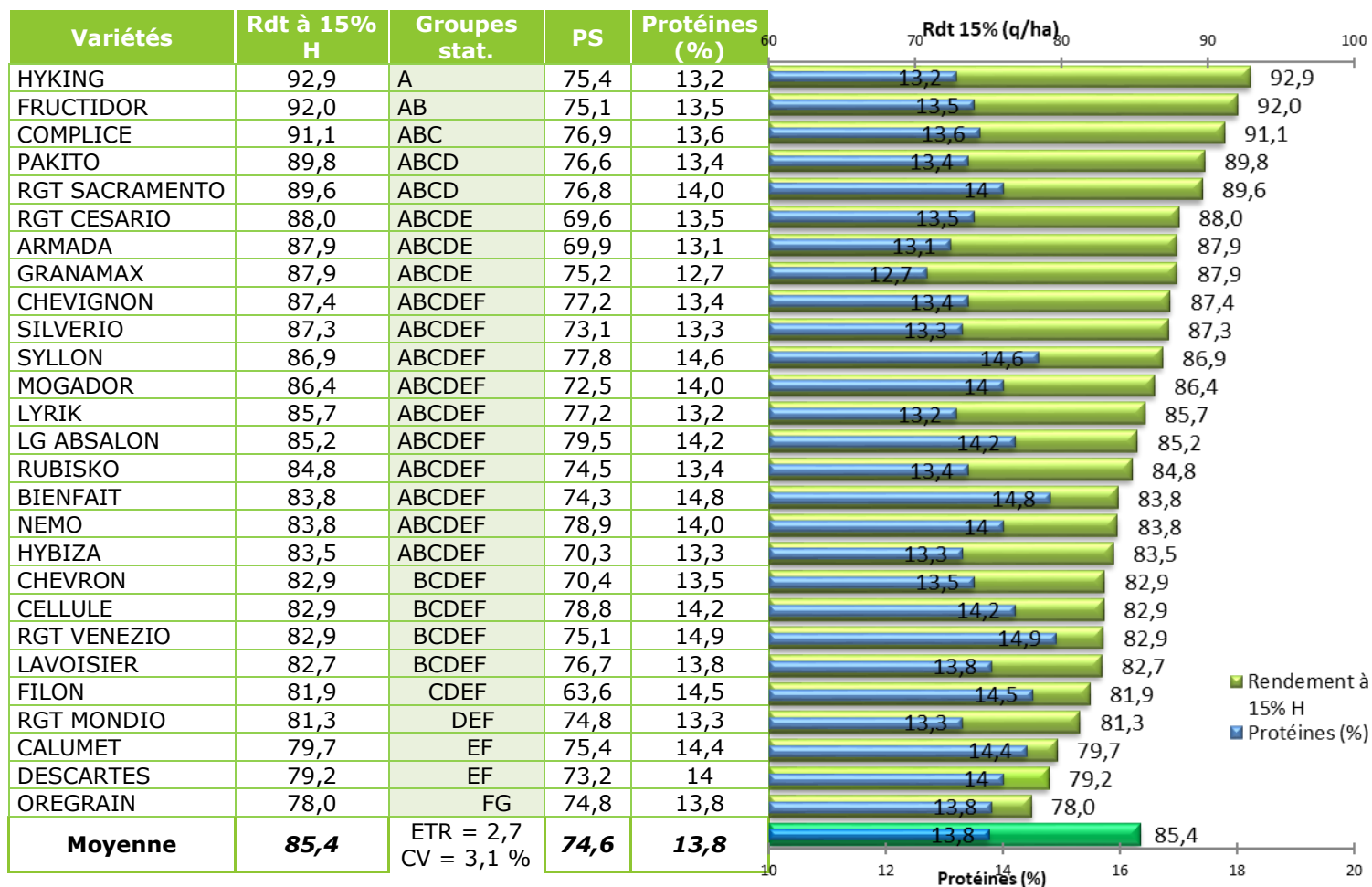
Lieu : Arville (77)

Type de sol : argilo-calcaire

Précédent : Betteraves

Date semis : 31 octobre 2016

Date récolte : 19 juillet 2017



➤ Résultats orge de printemps

Lieu : Arville (77)
Date semis : 22 février 2017

Type de sol : argilo-calcaire
Date récolte : 19 juillet 2017

Précédent : Blé tendre

Variétés	Rdt à 15% H	Groupes stat.	PS	Protéines (%)	Calibrage
LAUREATE	91,5	A	59,8	10,1	95,1
RGT PLANET	90,8	AB	59,4	9,4	88,0
RGT ASTEROID	90,4	AB	60,9	9,7	94,9
FANDAGA	89,5	AB	60,0	10,8	91,2
ELLINOR	87,8	AB	57,7	9,7	90,0
ETOILE	86,9	AB	59,7	10,4	91,5
CHEPHREN	86,5	AB	58,9	9,8	85,2
KWS FANTEX	86,4	AB	60,3	9,9	88,9
FATIMA	85,4	AB	61,9	9,9	92,2
KWS IRINA	85,3	ABC	59,0	10,1	91,8
SANGRIA	84,3	ABC	62,1	10,0	86,1
ESMA	84,0	ABC	59,1	9,9	82,7
MARYLIN	83,3	ABC	59,3	10,0	93,5
SEBASTIAN	82,2	BC	62,3	10,6	89,9
EXPLORER	76,5	CD	58,2	10,0	85,9
Moyenne	86,1	ETR = 2,3 CV = 2,7 %	59,9	10,0	89,8

➤ Résultats colza associé

➤ Essai de Touquin

Type de sol : limon - sablo-argileux
Date semis colza + associations : 23 août 2016
Date récolte : 6 juillet 2017

Précédent : Blé tendre
Date de semis colza seul : 2 septembre 2016

Itinéraire	Association	Rendement à 9% H	Groupes stat.
Référence en colza seul	---	51,3	Pas de différence significative
Bas niveau d'intrant	Fév.	50,9	
Bas niveau d'intrant	TA	50,7	
Productif	TA	50,4	
Bas niveau d'intrant	FVTA	49,4	
Productif	FVTA	48,3	
Productif	Fév.	48,1	
Moyenne		49,9	

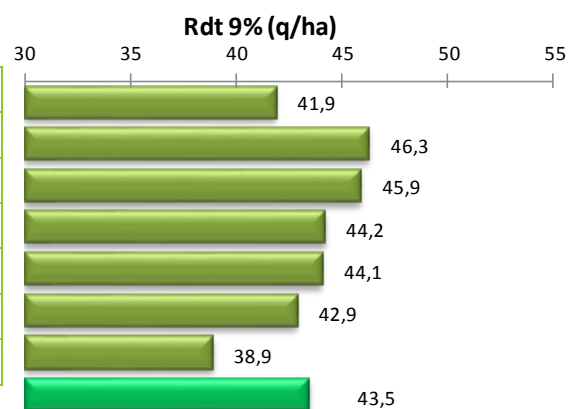
FVTA = féverole + vesce + trèfle d'Alexandrie ; T.A.= trèfle d'Alexandrie ; Fév.= féverole de printemps

Essai de Courcelles-en-Bassée

Type de sol : limon – argileux superficiel
Date semis colza + associations : 25 août 2016
Date récolte : 15 juillet 2017

Précédent : Escourgeons
Date de semis colza seul : 7 septembre 2016

Itinéraire	Association	Rdt à 9% H	Groupes stat.
Référence en colza seul		41,9	
Productif	Fév.	46,3	A
Productif	FVTA	45,9	A
Productif	TA	44,2	B
Bas niveau d'intrant	FVTA	44,1	B
Bas niveau d'intrant	Fév.	42,9	B
Bas niveau d'intrant	TA	38,9	C
Moyenne		43,5	



ETR = 0,91
CV = 2,08 %

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations
FONGICIDES	
ARMURE	Difénoconazole 150 g/l + propiconazole 150 g/l
SPYRALE	Difénoconazole 100 g/l + fenpropidine 375 g/l
IBEX	Epoxiconazole 50 g/l + pyraclostrobine 133 g/l
MONNAIE / OPUS TEAM / PLAYER / RESONANCE	Epoxiconazole 84 g/l + fenpropimorphe 250 g/l
INSECTICIDES	
DECIS PROTECH	Deltaméthrine 15 g/l
KARATE ZEON	Lambda-cyhalothrine 100 g/l



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

